

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 – Identification de l'organisme qui passe le marché :

Ville de Besançon – Direction des Espaces Verts, Sportifs et Forestiers
2 Rue Mégevand
25034 Besançon Cedex
Tél. : 03.81.41.53.14 Fax. :03.81.41.53.13
secretariat-direction-espaces-verts@besancon.fr
www.marches.grandbesancon.fr

2 – Type de procédure :

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

3 – Objet du marché :

ACCORD-CADRE DE TRAVAUX PONCTUELS POUR DIVERS AMENAGEMENTS SUR ESPACES VERTS ET SPORTIFS DE QUARTIER

4 – Caractéristiques principales :

La présente consultation porte sur des travaux ponctuels pour divers aménagements sur espaces verts et sportifs de quartiers situés sur le territoire de la commune de Besançon pour des compétences relevant de la Ville de Besançon.

Les travaux se dérouleront sur des espaces verts et sportifs de quartiers, des cours de crèches et d'écoles maternelles et primaires, éventuellement des cimetières et autres propriétés de la Ville de Besançon.

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Il sera attribué à un maximum de 2 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

Étendue du marché :

Les 2 titulaires se verront attribuer les bons de commande dans les conditions suivantes : un montant minimum de commandes annuel sera attribué à chaque opérateur économique selon les disponibilités, les moyens mis à disposition pour la réalisation des travaux et les délais d'exécution garantis par l'entreprise.

Le montant annuel minimum pour chaque titulaire est fixé à 60.000 € H.T.

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Minimum HT	Maximum HT
120 000,00 €	600 000,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Période d'exécution prévisionnelle : 20 mai 2019.

Durée du marché : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa date de notification avec 2 reconductions expresses.

5 – Critères d'attribution pondérés :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1 - Prix des prestations	60.0 %
2 - Valeur technique	40.0 %
2.1- <i>Caractéristiques des matériaux présentés</i>	50 %
2.2- <i>Critère environnemental et processus mis en œuvre</i>	25 %
2.3- <i>Gestion des déchets</i>	25 %

- **Prix des prestations (60%) :**

Le prix des prestations est évalué sur la base du détail quantitatif estimatif.

Il sera noté selon la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Prix de l'offre la moins-disante}}{\text{Prix de l'offre du candidat}} \times 60$$

- **Valeur technique (40%) :**

Ce critère sera évalué et pondéré sur la base du mémoire technique et environnemental transmis par le candidat, portant sur les exigences techniques figurant dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et notamment les éléments suivants :

- **Caractéristiques des matériaux présentés (50 points) :**

- les caractéristiques vis-à-vis des spécifications demandées,
- la provenance,
- le conditionnement,
- les dispositions prises pour le transport et la mise en stock,
- les dispositions prises pour le contrôle interne (traçabilité, relation entre le bordereau de livraison et la partie d'ouvrage dans laquelle les matériaux seront mis en œuvre, respect des consignes, fiche de contrôle interne, conformité aux spécifications).
- Concernant le béton :
- le délai d'emploi du béton et la conduite à tenir en cas de dépassement de ces délais ;
- les moyens de transport et de mise en œuvre;
- les moyens de secours prévus en cas de défaillance des appareils de manutention,
- Toutes les pièces métalliques oxydables entrant dans la constitution des équipements, ainsi que colliers, bagues, vis, écrous, rondelles,... seront protégés contre la corrosion par une galvanisation à chaud.

Elles seront considérées dans la classe de zingage adaptée aux équipements sportifs de plein air pour l'application des articles 4 et 7 à 10 du fascicule 56 du C.C.T.G. Cette classe est à préciser par le candidat.

Le candidat détaillera les conditions de traitement par galvanisation des articles métalliques et la gestion des déchets produits par ce traitement industriel, et fournira des indications sur le recyclage et la filière de traitement des produits nécessaires à la galvanisation

- **Critère environnemental (25 points) :**

Le candidat fournira :

- Tous les éléments permettant de juger l'origine ou les procédés de fabrication des matériaux propres et respectueux des ressources naturelles.
- Tous les éléments permettant de juger de la possibilité de recyclage en fin de vie du matériau et/ou de son origine recyclée. Tous les éléments permettant de juger de la toxicité et de l'écotoxicité éventuelles des matériaux proposés après exposition aux U.V. et de leur lixiviat.
- Le risque vis à vis de l'environnement,
- Les risques vis à vis du public.

Le candidat établira une note présentant les différents processus mis en œuvre sur les chantiers dans le cadre de la notion de chantier propre :

- Exposition des hommes aux matériaux dangereux et/ou toxiques
- Utilisation de matériels non polluants ;

- Gestion des intrants et sortants, fluides, système de récupération des déchets, mise en place de protection contre les pollutions des sols et sous-sols,
- Lutte contre la pollution de l'air (poussières),
- Economie d'eau et d'énergie,
- Préservation des arbres et de la végétation en place,
- Minimisation de la destruction du sol, des habitats,
- Réduction des impacts sur les populations animales et végétales,
- Et de façon générale : réduction des impacts sur l'environnement générés par le chantier.

o Gestion des déchets (25 points) :

Dans le cadre de la gestion des déchets, le candidat fournira pour chaque type de déchets envisagés :

- Les différentes possibilités de mise en décharge et/ ou recyclage (valorisation), gestion sélective des déchets,
- Le nom et l'adresse de la décharge utilisée,
- Les bons de décharge avec lieux et quantités de matériaux mis en décharge.

- Tous les éléments concernant le bilan écologique (notion de Haute Qualité Environnementale) concernant l'ensemble du chantier et de ses matériaux :
- L'analyse du cycle de vie des différents produits finis utilisés
- Matériaux recyclés utilisés et proportion
- Fiche technique des produits et matériaux utilisés
- Les bons de suivis des déchets
- Les bons de décharge
- Tous les éléments concernant le risque sur la santé des usagers.

6 - Modalités de financement et de paiement :

Financement : ressources propres

Paiement par virement bancaire dans un délai de paiement de 30 jours.

Paiement sur présentation de factures portant les mentions décrites dans l'article 7.2 du CCP.

7 - Variante :

Aucune variante n'est autorisée.

8 - Retrait du dossier de consultation :

8.1 : Retrait par voie électronique

Les dossiers peuvent être retirés à l'adresse suivante : <https://www.marches.grandbesancon.fr/>

8.2 : Retrait sur support papier

Non autorisé

9 - Date limite de réception des offres :

Jeudi 4 avril 2019 à 12 h 00

10 – Conditions de remise des offres :

Chaque candidature est présentée, soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2, disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME).

Dématérialisation de la procédure :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

11 - Langue dans laquelle les offres doivent être rédigées :

Français

12 – Conditions de participation :

Situation juridique – Références requises :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner,

Capacité économique et financière – Références requises :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique – Références requises

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Certificat(s) de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats

- Qualification professionnelle pour la création de jardins et d'espaces verts ; niveau minimum requis P 110 de Qualipaysage

13 - Délai minimum de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de remise des offres

14 - Les renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus auprès de :

Les renseignements d'ordre administratif et/ou technique seront traités sur la plateforme de dématérialisation de la procédure : <https://www.marches.grandbesancon.fr/>

15 - Autres renseignements :

- Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Besançon
30 rue Charles Nodier
25044 BESANCON CEDEX 3

Tél : 0381826000

Télécopie : 0381826001

Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Adresse internet(U.R.L) : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

16 - Date d'envoi de l'avis à la publication :

Jeudi 14 mars 2019